

# ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC DUHAMEL

## RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

8 avril 2017

10 heures

### ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture du procès-verbal du 17 décembre 2016
3. Adoption du procès-verbal du 17 décembre 2016
4. Suivi de la réunion avec Mme Barette, conseillère à la ville de Mt-Tremblant, M. Léonard, responsable à l'environnement, M. Jean Desjardins, chef de Police à la ville de Mt-Tremblant, ainsi que M. Alain Lépine, vice-président du CA, et M. Maurice Giroux, président du CA, le tout à la salle du Greffe de la ville de Mt-Tremblant
  - a. Affiche du code d'éthique
  - b. Rapport des plaintes saison estivale sur le lac 2016
  - c. Rapport de qualité et de détérioration des berges du lac
5. Affiche du code d'éthique
6. AGA du 17 juin 2017
7. Recrutement & cartes de membres
8. Élection
9. Projets futurs, plan et stratégie
10. Varia
11. Prochaine rencontre
12. Levée de l'assemblée

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 8 AVRIL 2017

Étaient présents :

- Maurice Giroux, président
- Jocelyne Béland, trésorière
- Alain Lépine, vice-président
- Josée Major, administratrice
- Laure de Gouyon, secrétaire (par téléconférence)

Étaient absente :

- Claudette Richer, administratrice

1. Ouverture de la rencontre à 10 h 01, après constat du quorum. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Jocelyne Béland et appuyée par Laure de Gouyon. **Résolution 080417-01**
2. Lecture du procès-verbal de la réunion du 17 décembre. La lecture du procès-verbal de la réunion du 20 août est reportée à la prochaine réunion.
3. L'adoption du procès-verbal de réunion du 17 décembre est proposée par Alain Lépine et appuyée par Jocelyne Béland. **Résolution 080417-02**
4. Maurice Giroux et Alain Lépine ont rencontré Thérèse Barette, conseillère à la Ville de Mont-Tremblant, Serge Léonard, responsable à l'Environnement, et Jean Desjardins, chef de la Police de la Ville de Mont-Tremblant, le 7 avril à 15 h, à la salle du greffe de la Ville de Mont-Tremblant. Les points suivants ont été abordés durant la réunion :
  - a. Affiche du code d'éthique. Mme Barette a confirmé qu'en vertu des règlements de la ville, l'Association pouvait afficher son propre code d'éthique au lieu du code général de la ville, car la ville n'a aucun accès à notre lac.
  - b. Rapport des plaintes de l'été 2016. Quarante-six appels ont été enregistrés pour le lac Duhamel, dont deux plaintes pour infraction criminelle qui ont été sanctionnées. La ville propose d'organiser une séance de médiation menée par la police entre le CA de l'Association et les contrevenants au code. Les membres du CA approuvent cette idée.
  - c. Rapport sur la qualité et la détérioration des berges du lac. Sandra Gagné, responsable de l'évaluation des berges, a repris ses fonctions après une longue période d'absence, mais est de nouveau en congé pour une durée indéterminée. M. Léonard se penchera sur la question d'ici le mois de juin.
5. Les membres du CA prépareront un projet d'affiche du code de courtoisie et en confieront la production à l'imprimerie. La décision est proposée par Laure de Gouyon et appuyée par Alain Lépine. **Résolution 080417-03**
6. L'AGA se tiendra le 17 juin. Alain Lépine communiquera avec M. Desjardins pour demander l'intervention d'un policier. Mme Barette a été invitée. Laure de

Gouyon préparera l'ordre du jour en concertation avec les autres membres du CA. Jocelyne Béland enverra les invitations par courriel.

7. Alain Lépine fera faire les cartes de membre d'ici l'AGA.
8. Deux nouveaux membres seront à élire au conseil d'administration lors de l'AGA.
9. En ce qui concerne les projets futurs, selon les résultats de l'état des berges communiqués d'ici juin par M. Léonard, le CA demandera un devis à une firme environnementale susceptible d'analyser l'état et l'évolution des berges.
10. Varia. Aucun sujet n'a été ajouté.
11. Prochaine rencontre du CA le 27 mai 2017 à 10 h chez Maurice Giroux.
12. Levée de la réunion à 11 h 38

Laure de Gouyon, secrétaire